PROJET NET-WORK MED: réseau méditerranéen pour les opportunités d'emploi

Need assessment pour

Aménagement et exploitation de l’espace « Sahloul4 »

Proposition du projet Centre de Loisir « El Khayma »

Dans l’Esprit de l’Economie sociale et Solidaire

Analyse de l’enquête sociale

**1/ Présentation du projet et de son cadre**

Le projet du centre de loisir « El Khayma » a pour objectif l’aménagement et l’exploitation du parc « Sahloul 4 » par une structure de l’ESS qui sera créée par un groupe de six diplômés chômeurs de Sousse.

Le projet du centre de loisir « El Khayma » a été appuyé par le projet Network Med: *réseau méditerranéen pour les opportunités d’emploi,*

***Projet co-financé par la Region Emilia Romagna délibération n. 1835 du 11/11/2014 - CUP E26G14000520009.*** Cet appui a consisté, depuis Mai 2014, en la formation d'un groupe de 6 jeunes diplômés chômeurs dans l’ESS, au recrutement d’un expert pour les accompagner dans la formulation du plan d’affaires du projet « Création du parc de loisir El Khayma », en l’accompagnement pour la formulation du statut juridique de cette entreprise solidaire sous forme d’une SARL et de son règlement intérieur répondant aux principes et objectifs de l’ESS.

**2/ Problématiques**

Le projet de création d’un parc de loisir sur le terrain de « l’espace Sahloul 4 » a rencontré un obstacle majeur qui a freiné sa réalisation. Il s’agit du refus de la commune de Sousse, qui est le gestionnaire actuel de l’espace « Sahloul 4 », de le mettre à la disposition du projet pour monter le parc de loisir « El Khayma ». Ceci pour plusieurs raisons dont l’absence d’un texte juridique clair justifiant l’octroi à la société « El Khayma » l’aménagement et l’exploitation du parc en dehors des procédures légales d’usage qui sont l’appel d’offre public ou l’occupation temporaire du terrain.

L’appel d’offres public suppose la présence d’un cahier de charges formulé par la commune, or cette dernière ne compte pas le faire pour bientôt, du moins pas avant les élections municipales (2017 ?). Quant à l’occupation temporaire, qui permet légalement à la commune d’octroyer l’espace Sahloul 4 de gré à gré au jeunes ce qui leur éviterait d’entrer en concurrence avec les grands investisseurs de la région, elle interdit toute construction ou investissement à long terme car c’est un contrat annuel renouvelable ou non.

Une autre possibilité pour les jeunes de monter leur projet dans cet espace est de se présenter sous la forme juridique d’une association, or une association c’est une structure de l’ESS mais à but non lucratif, et les membres n’ont pas le droit d’être rémunérés, d’où une association n’est pas une solution pour créer de l’emploi pour ces jeunes chômeurs.

Deux faits nouveaux sont apparus au début de cette année 2016 : la promulgation de la loi de partenariat public-privé (loi n°49-2015 datée du 27 Novembre 2015, relative aux contrats de partenariat entre secteurs public et privé) et l’engagement de l’état tunisien à recruter ces jeunes diplômés dans un avenir plus ou moins proche.

Comment se réorganisé à la lumière de ces 2 nouvelles donnes ?

**3/L’enquête sociale**

Dans le but de d’amener la commune de Sousse à reconsidérer plus favorablement le projet, les 6 promoteurs du projet, avec l’appui du projet NetWork Med, ont formulé un plan de pression sur la commune, dont l’enquête sociale est l’une de ses actions principales. Cette enquête a été pensée et exécutée par les promoteurs du projet auprès des « intéressés  potentiels» du parc « El Khayma ».

**3.1. Caractéristiques socio-économiques des enquêtés**

Les enquêtés, à 56%, se trouvaient dans l’hôpital universitaire de Sahloul : il s’agit du personnel hospitalier et des demandeurs de services de l’hôpital, 31% sont des étudiants des facultés et instituts universitaires dans l’entourage du parc, 7% sont des passagers et 6% des enquêtés représentent des associations ou sections d’associations implantées dans la région de Sousse dont, la Ligue Tunisienne des Droits de l’Homme section de Sousse, Destourna, Amnesty internationale, bien sur la section de Sousse de l'Union des diplômés chômeurs, l'Association tunisienne des détenteurs de droits chômeurs du secteur privé et l'association culturelle de la ville de Sousse.

Cette population reflète le classement général du pays en terme de genre, ainsi, 51% des enquêtés sont des femmes et 49% des hommes, avec toutefois un niveau scolaire élevé par rapport à la moyenne nationale. En effet, 65% des personnes questionnées sont des universitaires, 27% ont un niveau secondaire et 8% n’ont pas dépassé le niveau primaire.

La figure suivante montre les catégories d’âge des questionnés, qui sont à 61% âgés de moins de 30 ans. Ceci indique que l’entourage du parc est constitué en majorité de jeunes.

L’enquête a touché toutes les catégories socioprofessionnelles, ainsi 37% sont des étudiants, 22% sont des fonctionnaires salariés, 15% sont des chômeurs, 14% sont des ouvriers salariés, 8% sont dans la fonction libérale et en fin 4% sont des retraités.

**3.2. Appréciation des enquêtés de l’espace Sahloul 4**

Après avoir fait connaissance avec les enquêtés on leur a posé la question de s’il avait entendu parler du parc de « Sahloul » ou s’il connaissait ce parc. Il s’est avéré que 85.5% connaissent le parc et 14.5% ne le connaissent pas, 61% ont visité le parc et 31% ne l’ont pas fait. Si on fait la liaison avec la question précédente, on déduit que 17% des enquêtés ont connaissance du parc sans l’avoir visité. Ainsi, parmi la population qui a déclaré connaitre le parc, 75% l’a effectivement visité alors que 25% le connait sans l’avoir visité.

Après avoir précisé l’emplacement du parc, il s’avère que 51% des enquêtés habitent dans l’entourage du parc, 25% travaillent dans ses alentours, 18% déclarent que le parc est à proximité de leurs centres d’intérêt et en fin pour 6% de la cible le parc est à proximité de deux au moins de ces localités.

L’état du parc, d’après les personnes qui déclarent le connaitre, est mauvais pour 61% d’elles, moyen pour 26% et bon pour 12% et 1% sans avis.

Cet avis devient plus contrasté selon que la population cible ai visité le parc ou non comme le montre la figure suivante :

Cette figure indique des pourcentages d’avis assez proches entre l’état moyen et mauvais du parc (37% et 44% respectivement) pour ceux qui le connaisse sans l’avoir visité, alors le pourcentage de ceux qui déclarent qu’il est en mauvais état (64%) est de loin supérieur à l’état moyen (44%). Ceux qui pensent que son état est bon restent minoritaires dans les 2 groupes.

La majorité de ceux qui connaissent le parc, soit 81%, pensent qu’il représente dans son état actuel un danger pour son entourage. Les dangers que véhicule ou peut véhiculer le parc sont dans la majorité des réponses la pollution de l’espace par tout types de déchets : ménagers et de construction, etc…. En outre, le parc qui est non gardé, est devenu un lieu de rencontre des marginaux et des toxicomanes, les chiens errants etc. …., c’est devenu une préoccupation pour les habitants limitrophes qui interdisent à leurs enfants d’y aller jouer.

Il est saisissant que 51% uniquement de enquêtés qui connaissent le parc sachent les raisons de son mauvais état alors que 49% n’ont pas d’idée sur les raisons de son état actuel. Ces raisons, d’après les enquêtés sont la négligence de la commune de Sousse illustrée par l’absence d’entretien et de gardiennage du parc. Un certain nombre d’enquêtés pensent que les membres du comité provisoire de la commune ne veulent pas prendre des décisions en faveur du projet de la mise en valeur du parc présenté par les jeunes de l’Union des Diplômés Chômeurs de Sousse, ce qui sera contre le vouloir des personnes influentes de la ville de Sousse, qui se font de la concurrence pour avoir l’exploitation du parc.

**3.3. Les prises de positions des enquêtés vis-à-vis du projet « El Khyama »**

Après explication du cadre du Projet du parc de loisir « El Khayma », qui est l’ESS, et de ses différentes composantes, 49% des enquêtés sont pour l’exécution de toutes les activités programmées à savoir : 1/des clubs pour les enfants et les retraités, 2/espaces sportifs, 3/évènements culturels, 4/café-librairie, 5/restaurant typique, 6/ salle de lecture et de révision pour les jeunes scolarisés. Le reste des enquêtés ont une préférence pour les 3 premières composantes avec une ou deux autres composantes, mais tous insistent sur la bonne idée d’avoir une sale de révision pour les lycéens pendant les heures creuses, les préservant ainsi des dangers de la rue, surtout que le parc est à proximité d’un lycée.

La majorité des personnes interviewées (95%) sont pour que l’exploitation du parc soit faite par les jeunes diplômés chômeurs, alors que 5% ne sont pas d’accord avec cette proposition et la trouve non pertinente. Ces mêmes pourcentages on les retrouve dans le fait que le projet soit dans le cadre de l’ESS, soutenue par la majorité des questionnés, ou non (4% des questionnés) alors que 1% n’ont pas d’avis sur cette question.

En fin, en réponse à la question d’accepter ou non de participer à des actions de pressions sur la commune de Sousse pour la pousser à considérer favorablement le projet « El Khayma » présenté par les jeunes diplômés chômeurs, 83% des enquêtés sont favorables à l’exercice de pression sur la commune et sont prêts pour y prendre part alors que 17% sont contre toutes sortes d’actions de pression sur les autorités compétentes.

Ceux qui ont accepté de participer à des actions de pressions, 11.5% n’ont pas d’idée précises sur le types d’actions à entreprendre pour exercer les pressions, alors que le reste ont proposé des exemples d’actions de pressions, dont :

* 30% proposent de sensibiliser les habitants de Sousse sur la question du parc et d’utiliser les médias pour exercer la pression sur la commune
* 21% proposent d’organiser des activités culturelles dans le parc afin d’attirer l’attention et de sensibiliser l’opinion publique sur les dangers qu’il présente
* 18.5% proposent aux jeunes de dialoguer avec la commune afin de l’amener à accepter leur projet
* 16.5% sont pour la participation à des mouvements de manifestations dans la rue
* Et en fin 2.5% sont pour l’implication des partis politiques pour qu’ils exercent des pressions sur la commune de Sousse pour qu’elle accepte de céder le terrain pour le projet des jeunes

En fait, plus de 65 personnes sur les 500 interviewés ont signé une pétition en faveur de la réalisation du projet des jeunes sur le terrain du parc de Sahloul 4.